



République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme de la Ville
Et de l'Aménagement du Territoire
Office de Promotion et de Gestion Immobilière
Wilaya de Mascara



DIRECTION GENERALE

MISE EN DEMEURE N°02

A Monsieur KEBAB ABDESLEM gérant du bureau d'études

Dont le siège social sis à lotissement CAPOT N°26 –Lot 45 Copropriété 26 RDC –KOUBA, wilaya d'ALGER

MARCHE N°36/2025, en date du 06/03/2025

Ayant pour objet : Maitrise d'œuvre (étude et suivi) pour la réalisation des 164/668/2000 logements publics locatifs avec VRD au niveau du pôle urbain HMAMA à TIZI en lot unique

Programme : 2024 - 2^{eme} tranche

- Conformément au décret exécutif N°21-219 du 20/05/2021 portant l'approbation du cahier des clauses administratives générales applications aux marchés publics de travaux.
- Vu l'article 119 du décret exécutif N°21-219 du 20/05/2021 portant l'approbation du cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics de travaux.
- Vu les articles 90-91-92 et 93 de la loi N°23/12 du 05/08/2023, fixant les règles générales relatives aux marchés publics.
- Conformément au décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés et de délégation de service public.
- Conformément au décret exécutif du rabie el aouel 1447 correspondant au 08/09/2025 portant la nomination de Monsieur ZERDI RAFIK Directeur Général de l'office de promotion et de gestion immobilière de Mascara.
- Vu le marché sous N°36/2025, approuvé par le service contractant en date du 06/03/2025 ; relatif à la **maitrise d'œuvre (étude et suivi) pour la réalisation des 164/668/2000 logements publics locatifs avec VRD au niveau du pôle urbain Hmama à Tizi** en lot unique pour un montant de **31 281 730.02 DA** conclu avec l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Mascara et Mr KEBAB ABDELEM gérant du bureau d'études sis à lotissement CAPOT N°26 lot 45 copropriété 26 RDC Kouba Wilaya d'Alger.
- Vu l'ordre de service de démarrage en date du 06/03/2025 sous le **numéro 76/2025** portant démarrage de suivi objet du marché, notifié à Mr le gérant du BET **KEBAB ABDESLEM** en date du 06/03/2025
- Vu la mise en demeure N°1 paru dans les journaux nationaux (الروح الرياضية) et (Cap DZ) en date du 22/09/2025.
- Vu le délai d'exécution des prestations qui est de 24 mois (03 mois étude et 21 mois suivi).
- Vu le taux physique de projet estimé à 7%.
- Vu le non-respect de la clause de l'équipe permanent conformément au marché N°36/2025 en date du 06/03/2025.
- Vu l'absence de rigueur de suivi des travaux de réalisation de ce projet et male organisation de suivi dans le chantier.
- Vu le retard engendré par rapport au planning.
- En application de l'article 42 du marché N°36/2025 en date du 06/03/2026 qui stipule la résiliation du marché.

Le gérant du bureau d'études Mr KEBAB ABDESELAM , dont le siège social sis à lotissement CAPOT N26 –Lot 45 Copropriété 26 RDC –KOUBA , wilaya de ALGER est mise en demeure N°2 de ce qui est procédé ; et ceci dans délai de huit (08) jours à compter de la date de la publication de la présente mise en demeure N°2.

Dans le cas échéant, l'OPGI de Mascara sera dans l'obligation de prendre les mesures correctives dans le cadre de la réglementation en vigueur.

LE DIRECTEUR GENERAL